

# « DEPARTEMENT VOIX »

Le « Département Voix » représente la création au sein de l'école « Allegria » d'un ensemble de cycles de pratique vocale collective pour différents âges. De façon plus concrète, 3 ensembles vocaux sont proposés à partir de la rentrée 2009-2010. Leur rythme de travail suivra le calendrier scolaire principalement.

## Les pratiques collectives :

Le 1<sup>er</sup> ensemble « les **Chant' Not'** » regroupe des enfants de 7 à 13 ans, souhaitant intégrer un chœur d'enfant ouvert à toutes sortes de chants et mélodies classiques, Jazz, Traditionnelles ou autres, sacrées ou non. Ce chœur est un chœur d'enfants mixte, donc ouvert aux garçons et filles, avec un travail de fond sur le chant à 1, 2 et progressivement 3 voix égales ou plus. Le travail se fera sur une séance de 1h par semaine. Effectif minimum à 15 enfants.

Le 2<sup>ème</sup> ensemble « **Allegriah** » réunit des adolescents et jeunes adultes de 14 à 25 ans. Le répertoire de ce chœur de jeunes est mixte et d'horizons différents. Des arrangements pop-rock, partitions de Jazz ou de chansons, mais aussi gospels ou chants classiques sacrés ou non. Les partitions du chœur seront des partitions à voix égales ou mixtes suivant les inscriptions. Le rythme de répétition sera de 1h30 par semaine. Effectif minimum à 20 jeunes.

Le 3<sup>ème</sup> ensemble « **les Voix d'Allegria** » accueillera les adultes à partir de 26 ans. Aucune audition d'entrée n'est programmée, en revanche, une écoute de la voix est demandée, afin d'établir les objectifs communs du chœur et du chanteur. Une présence régulière sera demandée aux chanteurs afin de préparer au mieux les concerts, auditions ou éventuels enregistrements. L'ensemble travaillera le programme 2h par semaine. Effectif minimum à 28 choristes répartis dans les différents pupitres ; soprane, Alte, Ténor ou Basse.

## Dans le cadre de la création du « département voix » :

- Un atelier de « **Formation Musicale pour Chanteur** » est proposé. Suivant les inscriptions, la durée de l'atelier peut varier. Le contenu est assez simple et complet. L'idée de ce dernier est de comprendre de façon concrète les outils de lecture d'une partition et de devenir autonome dans son exécution. La découverte de ce nouvel outil d'apprentissage se fait sur des partitions vues en répétition, de sorte que la compréhension se fasse tout de suite ressentir. L'effectif minimum du groupe est fixé à 8 personnes.
- Des cours de « **Technique Vocale Appliquée** » peuvent être donnés en option. Ces derniers auront lieu au moins tous les 15 jours (pendant 30 minutes) tout au long de l'année ou plus en fonction des demandes de l'élève. Il s'agira de travailler sa voix avec pour support les partitions de chœur, afin de devenir également autonome vocalement à partir du programme proposé par le chef de chœur.

## Tarifs (annuels et TTC) des activités, susceptible d'évoluer:

« <b>Chant' Not'</b> » :	400€
« <b>Allegriah</b> » :	500€
« <b>Les Voix d'Allegria</b> » :	750€
« <b>Formation Musicale pour Chanteur</b> » : (rappel)	490€
« <b>Technique Vocale Appliquée</b> » : (30min)	65€

- Un tarif privilégié peut être appliqué dans les cas suivants :

♪ Un élève s'inscrit en « Ensemble » **ET** « Formation Musicale pour Chanteur », il lui est proposé une remise de **20%** sur le prix de l'ensemble choisi.

Ex : Wolfgang s'inscrit à « Chant' Not' » et « Formation Musicale pour Chanteur » il devra régler  $(400€+490€) - 20\% = 890€ - 20\% = 712€$  TTC

♪ Un élève s'inscrit dans le « Forfait Département Voix » (« Ensemble »+ « Formation Musicale pour Chanteur »+ « Technique Vocale Appliquée ») il lui est proposé une remise de **30%** sur le prix « Ensemble+Formation Musicale pour Chanteur ».

Ex : Claude s'inscrit pour « Les Voix d'Allegria » **ET** Formation Musicale pour Chanteur » **ET** Technique Vocale Appliquée ».

Il devra régler  $(750€+490€) - 30\% = 1240€ - 30\% = 868€$  TTC (à ceci s'ajoute le prix de ses cours, en option, de « Technique Vocale Appliquée » qui dépendent du nombre de séances données.